

Rapport public Parcoursup session 2024

Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	235	74	74	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	102	37	37	15	68,2 %
			Masculin	133	37	37	7	31,8 %
			Total	235	74	74	22	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	31	4	4	1	4,8 %
				AB	45	2	2	2	9,5 %
				B	67	20	20	7	33,3 %
				TB	68	37	37	9	42,9 %
				TBF	11	10	10	2	9,5 %
				Total	223	73	73	21	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	1	1	1	100 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	3	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	179	71	71	20	90,9 %
			En réorientation	42	2	2	1	4,5 %
			Non scolarisés	9	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	1	4,5 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	235	74	74	22	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	145	59	59	18
			Autres doublettes	68	14	14	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - SCIENCES ET MUSICOLOGIE (28459)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	68,1 %	80,8 %	80,8 %	85,7 %
		Autres doublettes	31,9 %	19,2 %	19,2 %	14,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de maths, de physique-chimie. Notes au bac de maths, de physique-chimie (pour les candidats bacheliers). Bulletins de notes Résultats du bac Moyenne générale Classement du candidat dans sa classe, appréciation générale du chef d'établissement, Niveau de la classe	Essentiel
	Résultats dans les matières en sciences humaines	Notes des épreuves anticipées de français d'histoire-géo de philo et au bac (pour les bacheliers) Note de l'option musique (si option suivie) Bulletins Résultats du bac Moyenne générale Classement dans sa classe Appréciation générale du chef d'établissement Niveau de la classe de la fiche avenir.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'orthographe Qualité rédactionnelle	Rubrique « Projet de formation » Appréciation des professeurs	Très important
	Qualité de raisonnement	Rubrique « Projet de formation » Appréciation des professeurs	Important
	Implication dans les matières scientifiques et littéraires	Rubrique « Projet de formation » Appréciation des professeurs Notes dans les matières scientifiques et littéraires	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir Champ « engagement, esprit d'initiative » de la fiche avenir Appréciation des professeurs	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de la fiche avenir Champ « Méthode de travail » de la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé Entretien de motivation	Essentiel
	Adéquation du projet du candidat avec les objectifs pédagogiques de cette formation	Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Entretien de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique musicale, Niveau de formation musicale, Projets artistiques personnels, Type d'établissement de formation	Formulaire « Pratique(s) Musicale(s) » Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Projet de formation motivé Note de l'option musique (pour les candidats ayant suivi l'option)	Essentiel
	Connaissances musicales	Résultats du test de musicologie	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Conformément aux attendus et critères d'examens des vœux fixés, la commission d'examen des vœux a décidé des éléments quantitatifs et qualitatifs pour ordonner son classement. Elle a pu s'appuyer, en premier lieu, sur les pièces constitutives du dossier : les bulletins de notes de première et de terminale, les notes des épreuves de spécialités, la fiche avenir, la lettre de motivation, les activités et centres d'intérêts, le formulaire de pratique(s) musicale(s), la fiche de suivi de réorientation ainsi que d'autres informations, éventuellement consultées au cas par cas, en fonction des profils et des questionnements particuliers que pouvaient poser les dossiers de candidature. Suite à cet examen, la commission d'examen des vœux a défini une liste de candidats convoquée à un entretien de motivation à distance. L'entretien s'est déroulé en trois temps : (1) exposé du parcours du candidat et de sa motivation pour la formation du candidat ; (2) discussion libre permettant de lever toute ambiguïté dans le dossier et (3) réponse aux éventuelles questions du candidat sur la formation. En parallèle, les candidats devaient effectuer un test de musicologie en ligne et en temps limité, lors d'une épreuve surveillée par visioconférence. Ce test permet d'évaluer l'oreille musicale des candidats, les capacités d'analyse de partitions, leur connaissance de la théorie de la musique, des langages, de l'ecclésiologie des styles musicaux ainsi que des éléments de culture sur les musiques savantes occidentales, populaires ou traditionnelles. Il permet ainsi de rendre compte des pré-requis nécessaires à l'intégration d'un cursus musical et musicologique d'autant plus exigeant que ce parcours est une double licence. Au regard de l'analyse du dossier, de l'entretien et du test de musicologie et suivant le degré d'importance des critères préalablement définis, la commission d'examen des vœux a pu ordonner le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de bien exploiter le document « lettre de motivation » en y indiquant des éléments en adéquation avec la formation et leurs activités musicales en plus du formulaire « pratique musicale ». De plus, il est important de bien préparer l'entretien de motivation, notamment lors de la phase de présentation de l'intérêt pour la formation. Enfin, concernant les choix de spécialité en classe de première et de terminale, nous indiquons les spécialités conseillées par Sorbonne Université qui sont garantes d'une meilleure réussite des étudiants dès la première année de Licence.

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,
Président de l'établissement Sorbonne université